



DIP - SSEJ
Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

**Aux parents des élèves entrant au
Cycle d'orientation**

N/réf. : PFR/lrl
SSEJ-L240/0826

Genève, date du timbre postal

Concerne : santé à l'école

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Au moment de l'accueil des nouveaux élèves au Cycle d'orientation (CO), nous souhaitons vous donner quelques indications sur notre service et sur nos activités dans l'école.

Le [service de santé de l'enfance et de la jeunesse](#) (SSEJ) de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (OCEJ) est chargé de la promotion de la santé et de la prévention auprès des enfants et des jeunes du canton de Genève. Il regroupe un ensemble de professionnels de la santé et de personnel enseignant, dont pour le CO : infirmiers et infirmières, médecins, maîtres et maîtresses spécialistes en éducation à la santé sexuelle et au bien-être ainsi que des spécialistes de la santé des sportifs et sportives.



Le SSEJ propose différentes activités de promotion de la santé et de prévention au CO :

Pour les élèves

- Des entretiens de santé avec le personnel infirmier du SSEJ selon les besoins de l'élève.
- Une permanence régulière par l'infirmier ou l'infirmière de l'école, offrant une écoute individuelle et des conseils sur les questions de santé en général.
- Des conseils aux élèves sur l'alimentation, le mouvement et l'excès de poids, par l'intermédiaire de l'infirmier ou de l'infirmière.
- Pour les élèves souffrant d'une maladie chronique ou présentant une incapacité physique, le personnel du SSEJ met tout en œuvre pour favoriser l'intégration scolaire et sociale en instaurant les mesures spécifiques nécessaires (<https://www.ge.ch/integration-enfants-eleves-besoins-sante-particuliers>).
- En 9^{ème} année, les élèves ont la possibilité d'être gratuitement [vaccinés contre l'hépatite B et contre le HPV \(papillomavirus humain\)](#) selon les recommandations fédérales et cantonales. L'inscription se fait sur le portail sécurisé de l'Etat de selon les informations figurant dans le courrier annexé.



- En cas de situation préoccupante concernant un enfant, pouvant relever notamment de négligence ou de maltraitance, le personnel du SSEJ peut être sollicité pour écouter, évaluer les besoins et, si nécessaire, collaborer avec les parents ainsi qu'avec les services compétents afin d'apporter le soutien approprié.
- Les élèves des classes "sport-art-études" bénéficient d'une évaluation et d'un suivi par l'unité alimentation, mouvement et psychomotricité (UAMP) ainsi que par les médecins SSEJ attachés au CO.
- En cas de maladies contagieuses, le SSEJ intervient en collaboration avec le service du médecin cantonal, pour prévenir le développement d'épidémies et rappeler les mesures d'hygiène.

Dans la classe

- Des cours d'éducation et de promotion à la santé sont organisés tels que promotion de la santé et du bien-être, prévention des dépendances, des conduites à risque, des abus sexuels et des violences. Des animations en promotion de l'activité physique, éducation nutritionnelle sont également proposées.
- Un cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle est donné en 10^{ème} année ainsi qu'un cours sur la prévention des consommations en lien avec les relations sociales, sexuelles et affectives en 11^{ème} année.
- Un cours de formation aux premiers secours, en collaboration avec les enseignants et enseignantes d'éducation physique, est donné en 10^{ème} année ainsi qu'en 11^{ème} année.

Au niveau de l'école

Le personnel du SSEJ collabore au développement des projets de l'école pour améliorer le climat scolaire, la santé et la qualité de vie de tous dans l'établissement.

La participation et les propositions des élèves sont les bienvenues dans toutes les activités qui peuvent promouvoir leur santé et leur bien-être dans leur établissement.

Pour nous contacter

L'infirmier ou l'infirmière du cycle d'orientation se tient à votre disposition.

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone, les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h00 à 17h au 022 546 41 00 ou par courriel : ssej@etat.ge.ch

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer qu'une attention particulière est portée sur la santé et les usages numériques (écrans). Le DIP met à votre disposition la brochure "[Vivre avec les écrans](#)" éditée par la fondation Action Innocence, qui comporte des conseils et traduite en 12 langues.



Vous retrouverez ce courrier et d'autres liens utiles sur l'onglet "vie et règles de l'école" du site de l'établissement scolaire de votre enfant.

En espérant que ces informations vous seront utiles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents et chers élèves, nos salutations les meilleures.

Pascal Freydier
Directeur

Annexe: lettre d'information concernant la campagne de vaccination contre le papillomavirus (HPV) et l'hépatite B



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

DIP – SSEJ

Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents de l'élève

N/réf. : PFR/lrl
SSEJ-L240/0826

Genève, date du timbre postal

Concerne :

Offre de vaccination contre l'hépatite B (HB) et contre le papillomavirus humain (HPV)

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) propose à tous les élèves de 9^{ème} CO, la vaccination contre l'hépatite B (**HB**) et le vaccin contre le papillomavirus humain (**HPV**) à l'école.

La vaccination est gratuite, grâce à une convention entre les assurances-maladies et le SSEJ.

- Le vaccin contre l'hépatite B (**HB**) proposé par le SSEJ est l'Engerix-B-20®
- Le vaccin contre le papillomavirus humain (**HPV**) proposé par le SSEJ est le Gardasil® 9

Ces deux vaccins sont dispensés en deux doses données à six mois d'intervalle chez les jeunes de moins de 15 ans.

Pour toute question particulière, le SSEJ vous répond volontiers au 022 546 41 00. Vous pouvez aussi vous adresser au médecin traitant de votre enfant.

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées pour chaque vaccin sur la page Internet de l'Etat de Genève en scannant le QR code mentionné dans notre courrier.

Pour inscrire votre enfant à la vaccination contre l'hépatite B (**HB**) et/ou contre le papillomavirus humain (**HPV**) à l'école, veuillez vous Identifier sur le portail sécurisé de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/c/carnet avec votre compte « e-démarches ».



Pour compléter l'inscription de votre enfant dans e-démarches, il vous faut utiliser le numéro ci-joint «XXXX» pour renseigner le champ "N° Elève (N° nBDS)" et le No de la classe «XXX» qui sont des informations obligatoires pour finaliser e-démarches.

Le SSEJ vaccine à l'école uniquement les élèves qui l'acceptent et dont les parents auront donné leur accord en ayant complété la partie « consentement pour la vaccination » du formulaire E-démarches avant le 9 octobre 2026.

Passé ce délai, nous ne pourrons malheureusement plus prendre votre inscription en considération. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné, vous n'avez aucune action à réaliser dans le formulaire.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denise Baratti Mayer', with a stylized, cursive script.

Denise Baratti Mayer
Médecin cheffe de service

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Freydier', with a stylized, cursive script.

Pascal Freydier
Directeur